



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

insertion

Question écrite n° 17778

## Texte de la question

Mme Geneviève Gaillard attire l'attention de M. le haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté sur l'exclusion des syndicats d'employeurs de l'économie sociale du Grenelle de l'insertion. Le Grenelle de l'insertion se veut un lieu de rassemblement et de concertation des principaux acteurs de l'insertion en vue de définir de nouveaux dispositifs efficaces. Il apparaît paradoxal que ce rassemblement soit privé de ceux qui se mobilisent tous les jours contre l'exclusion. Cette absence est d'autant plus incompréhensible que l'Union de syndicats et groupements d'employeurs représentatifs dans l'économie sociale a collaboré aux travaux préparatoires du Grenelle de l'insertion, en proposant une contribution pour une nouvelle politique d'insertion. En effet, il est dommageable pour le Grenelle de l'insertion que l'expérience acquise par les employeurs associatifs, qui sont en première ligne dans l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi ou en situation d'exclusion, ne soit pas prise en compte. Aussi, elle lui demande de lui indiquer s'il entend revenir sur cette décision d'exclure les syndicats d'employeurs de l'économie sociale des discussions visant notamment la formation professionnelle et la protection sociale des futurs bénéficiaires du contrat unique d'insertion.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Geneviève Gaillard](#)

**Circonscription :** Deux-Sèvres (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 17778

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** Solidarités actives contre la pauvreté

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 février 2008, page 1569

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)